

SAINTE LUCE SUR LOIRE ZAC DE LA MINAIS

Aménagement parcs d'activités • Aménagement quartiers d'habitat • Constructions d'équipements publics
Environnement & énergie • Étude • Gestion patrimoniale • Maîtrise foncière • Opération d'investissement
Prestations de services • Renouvellement urbain • Services économiques

Autorité concédante : Nantes Métropole

Nature et caractéristiques de l'opération : un nouveau quartier d'habitation entre les bourgs de Sainte-Luce-sur-Loire et de Thouaré-sur-Loire, organisé autour d'un vaste parc public et accueillant des logements de tout type, une chaufferie bois-gaz ainsi qu'un groupe scolaire.

Superficie : 52 ha, dont un parc au cœur du quartier de 6,7 ha.



Programmation :

- 1 200 logements, dont :
 - 31 % de logements collectifs sociaux et aidés
 - 49 % de logements collectifs intermédiaires en accession privée
 - 20 % de lots libres
- Un groupe scolaire avec accueil périscolaire, restaurant scolaire et multi-accueil petite enfance
- Une maison de quartier
- Une salle de sport

SHON à construire totale : 120 000 m²

SHON déjà construite : 24 000 m²

Nature des prestations effectuées : études préalables et aménagement complet de la ZAC dans le cadre d'une concession d'aménagement

Coût global d'aménagement : 50 M€

Particularités du projet :

- Une densité forte sur les îlots de logements collectifs
- La présence d'un grand parc
- Un réseau de chaleur bois/gaz pour les logements collectifs



SAINTE LUCE SUR LOIRE ZAC DE LA MINAIS

Aménagement parcs d'activités • Aménagement quartiers d'habitat • Constructions d'équipements publics
Environnement & énergie • Étude • Gestion patrimoniale • Maîtrise foncière • Opération d'investissement
Prestations de services • Renouvellement urbain • Services économiques

Une démarche de développement durable tournée vers les bâtiments est intégrée à l'ensemble du programme.

Les réalisations devront respecter des prescriptions architecturales strictes. Un Système de Management Environnemental (S.M.E.) a été mis en place afin de suivre la bonne application de ces prescriptions.

Une partie des futurs logements de la ZAC seront alimentés en chauffage et en eau chaude sanitaire par un réseau de chaleur.

Ce réseau est alimenté en énergie par une chaufferie mixte bois-gaz, comprenant deux chaudières bois de 400 kW chacune et deux chaudières gaz de 1000 kW chacune.

La chaudière bois couvre environ 80 % des besoins annuels.

Le réseau dessert également les bâtiments du groupe scolaire.

Concessionnaire : Loire Atlantique développement-SELA
Maîtrise d'œuvre :
Architecte/urbaniste : AUP
VRD : SCE
Paysagiste : PHYTO LAB

